

ENGAGEMENT DU OU DES DEMANDEURS

Toute décision d'octroi de la subvention acquise sur la base de renseignements erronés ou de déclarations frauduleuses entraînera l'annulation de l'aide voire son remboursement. Tout dossier incomplet ou raturé sera retourné.

Les dossiers éligibles à l'octroi de cette subvention doivent remplir les conditions précisées dans le règlement.

Le soussigné :

Nom : Prénom :

certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date :

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

PIÈCES À FOURNIR (Au dépôt de la demande)

- Formulaire de demande complété et signé par le demandeur,
- Dossier technique : devis estimatifs des travaux d'une ou plusieurs entreprises, les plans et croquis nécessaires à la compréhension du projet et faisant apparaître la surface de la façade commerciale, les photos du commerce
- Relevé d'identité bancaire (RIB) du demandeur.
- Photocopie de l'autorisation d'urbanisme (arrêté d'autorisation du permis de construire ou de la non-opposition à une déclaration préalable)
- Attestation sur l'honneur à compléter (ci-jointe)



Contacts :

Commune de Vire Normandie
Service patrimoine
13. place du Champs de Foire - Vire
14500 Vire Normandie

02 31 66 66 56 - patrimoine@virenormandie.fr



www.virenormandie.fr



OPERATION «Coup de Cœur Boutique» pour les activités artisanales, commerciales et de service.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

*Date de réception du dossier :

*N° du dossier : et d'autorisation d'urbanisme

Demandeur : Nom de l'établissement :
Nom :
Prénom :

*Date du RDV-vs CAUE et/ou ABF :

*Cadres réservés à la collectivité

www.virenormandie.fr



Le FISAC est un outil d'accompagnement mis en place par l'Etat, qui vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises, à les aider à s'adapter aux mutations de leur environnement, à améliorer l'image commerciale du territoire et à renforcer son attractivité.

Son intervention est associée à des fonds de la collectivité de VIRE NORMANDIE.

IMPORTANT

Ces informations permettront l'instruction de votre demande. **La réponse à la totalité des questions est obligatoire.**

Nous vous rappelons que les aides versées par Vire Normandie et ses communes déléguées ne sont pas automatiques. Elles sont attribuées aux dossiers répondant aux critères d'éligibilité définis par délibération n° 2 du Conseil communal en date du 10 juillet 2020 et dans la limite des crédits disponibles annuellement.

A l'issue de l'instruction de votre demande, la commune de Vire Normandie vous informera par courrier de la recevabilité de votre dossier et des suites données.

Il est rappelé que la subvention est versée à l'achèvement de l'opération, sur présentation des factures, le cas échéant de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), et d'une visite de conformité effectuée par la collectivité.

Enfin, condition obligatoire, dès lors que vos travaux modifient l'aspect extérieur de votre commerce (exemples : changement des menuiseries extérieures, modification de façade(s), remplacement ou modification de l'enseigne...), vous êtes soumis à des autorisations d'urbanisme : Enseigne, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Autorisation de Travaux...

VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU SERVICE ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT LOCAL POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET DES CONSEILS ARCHITECTURAUX AU 02 31 66 66 56

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :
 Adresse (domicile actuel) :
 Code Postal : Commune :
 Téléphone : E.mail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMMERCE

Nom de l'établissement :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRAVAUX

Descriptif des travaux	MONTANT HT
Montant total des travaux en HT	

MONTANT DES TRAVAUX PLAFONNES A 10 000 € ET NATURE DE L'AIDE

Montant de(s) aide(s) sollicitée(s) : **à compléter par la collectivité :**

FISAC :	20 %	
VIRE NORMANDIE :	30 %	
BONIFICATION		
MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE		